

\*\*\*\*\*

EU - REVIEW

Activities of the Institutions  
of the European Union

\*\*\*\*\*

No 594 DU 25 MARS 1994

Information hebdomadaire aux  
Délégations de la Commission européenne  
sur les travaux principaux  
des Institutions de l'Union européenne

DISTRIBUTION

H.D.	✓
D.H.D.	✓
CHA/ADM.	✓
POL.	✓
AGR.	TO ALL
COM/TR.	DELTIN
DEVT.	WRADS
ECO/FIN.	
P.P.A.	EX/BS/SD
S&T	
T.E.E.	
SUP. AG.	
C.C.	

De la part du Secrétariat général - Horst-Jürgen TITTEL  
Service "Information des Délégations de la Commission"  
BREY 6/34E - tél. 52375/52125 - téléfax 296.59.96

-----  
EN CAS DE PROBLEME DE TRANSMISSION VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU  
SERVICE FAX : Tél. 29.51206

Distelfax autocall

- 3 -

Voici un résumé des principales activités des Institutions de l'Union européenne .

#### I. COMMISSION

1. ANNUAL ECONOMIC REPORT . 1994
2. FRAUD : A) NEW STRATEGIC PROGRAMME  
B) COMMISSION REPORT 1993
3. PECO's : SEMINAIRE DE REFLEXION
4. GATT : PREPARATION OF MARRAKESH
5. SYSTEME DES PREFERENCES GENERALISEES ET AUTRES INSTRUMENTS DE COOPERATION 1995/2004
6. ASSEMBLEE EUROPEENNE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES
7. ENERGIES RENOUVELABLES : CONFERENCE (MADRID, 16-18 MARS)
8. FYROM : LETTRE DU PRESIDENT DELORS
9. UKRAINE : PARTNERSHIP AGREEMENT
10. SLOVENIA : STATISTICS AGREEMENT
11. CHYPRE VISITE DE M. VAN DEN BROEK (24-25 MARS)
12. SOUTH AFRICA : VISIT OF TEC
13. INDIA : DEVELOPMENT OF NATURAL RESOURCES
14. AIDES HUMANITAIRES : PEROU - HAITI - TCHERNOBYL - LIBERIA  
SOUDAN - ALBANIE
15. PREVISIONS

#### II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

1. CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" : DECLARATIONS DES PRESIDENTS DU CONSEIL ET DE LA COMMISSION (22 MARS)
2. CONSEIL "ECOFIN" (21 MARS)
3. CONSEIL "RECHERCHE" (BRUXELLES, 21 MARS)
4. "JUSTICE AND HOME AFFAIRS" COUNCIL (23 MARCH)
5. CONSEIL "TRANSPORT/ENVIRONNEMENT" (24 MARS)
6. CONSEIL "ENVIRONNEMENT" (25 MARS)
7. DECLARATIONS PESC
8. PREVISIONS

#### III. PARLEMENT EUROPEEN

1. SESSION MARS II
2. TRAVAUX DES COMMISSIONS

#### IV. BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

1. PRET A L'EGYPTE

#### V. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. OECD : NEGOTIATIONS OF AN AGREEMENT ON SHIPBUILDING
2. FAO : VISITE DU DIRECTEUR GENERAL (25 FEVRIER)

Distelfax autocall

- 4 -

I. COMMISSION

1. ANNUAL ECONOMIC REPORT : 1994

The Commission has adopted its 1994 Annual Economic Report. This is the first time the report has been presented under the Commission's sole responsibility (under Article 103 of the New Treaty).

PART A analyses Community-wide trends and is divided into three sections :

- Section 1 covers the economy of the European Community in 1993 and its main economic trends :

- . growth performance of the EC and of its main trading partners;
- . recession as a cause of a further fall in employment;
- . convergence situation in the EC.

This section also covers the main policies :

- the inheritance of the recent past;
- budgetary policy;
- wage trends;
- monetary policy;
- structural adjustment policies;
- the Edinburgh and Copenhagen growth initiatives.

- Section 2 surveys the outlook for 1994 and beyond.

- Section 3 outlines the policies for more growth and employment and for sustaining the recovery. It considers :

- . the current monetary policy stance;
- . progress in creating the conditions for lower interest rates;
- . underpinning of medium-term growth and employment creation.

PART B covers the economic situation and policy issues in the individual Member States.

The conflict between the stability objective, on the one hand, and budgetary and wage behaviour, on the other, which has been a feature of recent years, appears to be becoming less acute. Inflationary pressures appear to be abating. Progress towards reducing budget deficits, however, is less clear cut with practically all Member States taking active steps to consolidate budgetary positions, but with actual progress being hampered by the weakness of economic activity.

The progress made in 1993 and in the first few months of 1994 has allowed a substantial rebalancing of the policy mix with interest rates declining substantially; however, short term interest rates remain too high for a period of recession.

The most recent available information suggests that a modest recovery could take hold soon by a modest pick up in exports to the rest of the world, where economic conditions are significantly better than in the Community, and by a revival of investment. It would help if European exporters directed their attention increasingly towards the emerging dynamic economies where additional export opportunities clearly exist. Private consumption is expected to recover at a later stage. The pattern of the expected recovery (investment growing faster than consumption), will help the sustainability of growth and

bodes well for the return of the Community's economy to rates of growth of more than 2 per cent next year and more than 3 per cent in 1996

Current trends raise the hope that the recovery will go hand in hand with a resumption of the nominal convergence process. Barring unforeseen circumstances, the target of a rate of inflation between 2 and 3 per cent by 1996 appears realistic for the Community as a whole and for a majority of Member States. Bringing budget deficits towards the 3 per cent mark by 1996/97, appears to require additional efforts.

Past experience suggests that the return to higher rates of growth will imply a resumption of the progress of real convergence. In the past, the catching-up countries have almost always benefited more than proportionally from general improvements in economic conditions throughout the Community. In the years ahead the efforts of these countries will be supplemented by interventions by the Community's structural funds much larger, in nominal and real terms, than at any time in the past.

A substantial reduction in unemployment requires that growth remains both strong and employment creating for many years. This calls for determined structural adjustment efforts and a careful macroeconomic management.

Structural adjustment must aim at making the labour market more effective and at modifying aspects of the "employment systems" so as to make growth more employment creating. The White Paper constitutes a very useful basis for actions in this area.

Structural policies must also aim at making the Community economy more competitive and more dynamic. The White Paper has indicated a series of actions necessary to achieve this goal.

- Member States, who are competent for most of the necessary actions, should act without hesitation. In particular they should pay attention not to reduce their efforts once growth becomes strong again.
- The Community must implement rapidly the actions defined in the Action Plan agreed at the European Council meeting of December 1993. The Trans-European Networks assume a particular importance in this respect

Macroeconomic policy will have to aim at making sure inter alia that :

- strong investment activity leads to an increase in the stock of capital and thus contributes to increasing the Community's potential rate of growth;
- national saving rises at least in line with the increase in the share of investment in GDP;
- the policy mix becomes, and remains, balanced with monetary policy oriented towards price stability while the other instruments support growth without being incompatible with the former.

Continued implementation of the policies put forward in the White Paper and recommended in the Broad Economic Policy Guidelines will open up the perspective not only of achieving the Community's objectives for growth, employment and unemployment reduction, but also of achieving in most countries a convergence performance allowing transition to stage III of EMU before the end of the decade.

REF : 4084031003 - 25-03-1994 20:23  
Distelfax autocall

P 6 / 26

- 6 -

2. FRAUD      A) NEW STRATEGIC PROGRAMME  
                 B) COMMISSION REPORT 1993

A) NEW STRATEGIC PROGRAMME

The Commission has adopted a strategic programme to strengthen action against fraud. The programme marks a new step forward, underlining the Commission's determination to take tough action to tackle the misuse of Community funds. The Commission is proposing to the Member States that a new anti-fraud offensive be launched. The Treaty of Maastricht offers new scope for action to thwart fraudsters and the Commission intends to make full use of those new possibilities.

The Commission knows that its determination is shared by the European Council, the European Parliament and the Court of Auditors, all of which have stressed the need to strengthen the protection of the Community's financial interests. In the Commission's view the new context of action against fraud and the size of the Community budget - more than ECU 70 billion 1994 - demand a new approach based on a simple realization : to be fully effective, action to counter the major challenge posed by sophisticated fraud requires a transnational, Community response. And this response, if it is to be successful, will call for closer partnership between all those involved in combatting fraud, for the modernization and rationalization of methods and for the deployment of greater human and technical resources.

The Commission's plan of action and strategy comprise four main strands :

- strengthening operations on the ground, with the emphasis on high risk sectors;
- developing information networks jointly with the Member States and exploiting the intelligence gathered;
- ensuring better prevention and sanctions : improving the Community legislative framework;
- ensuring more effective action to bring fraudsters to justice : making national legislation more closely compatible.

To reinforce its "troops" on the ground the Commission intends to recruit fifty new staff, mainly experienced investigators. They will be assigned to the Fraud Prevention Unit - UCLAF - principally to operational duties for tasks such as inspecting farm products kept in storage and surveillance of suspect import or export operations. The staff increase will also boost the Fraud Unit's capacity for analysis work.

To improve the flow of information the Commission plans to install an experimental freephone service so that anyone can call direct - in complete confidentiality - to give information on cases of fraud. To help exploit the intelligence gathered more effectively the Commission also intend to build on its IRENE system which covers all the cases of fraud notified by the Member States.

B) COMMISSION REPORT 1993

The Commission has adopted its fifth annual report on the fight against fraud.

1993 was a year of transition and renewed mobilization. It saw a large increase in the computer resources of the Commission's fraud prevention departments and the start-up of the IRENE system. The Customs Information System (CIS) recently came into operation, with

REF : 4084031003 - 25-03-1994 20:23

P 7 / 26

Distelfax autocal1

- 7 -

250 terminals now linking customs offices at points of entry and exit in the Community with one another as well as with their central administrations and the Commission. The Community extended its anti-fraud cooperation network with its partners, signing agreements with Bulgaria, the Andean Pact countries and the countries of Central America. Negotiations are under way with the United States, Canada, Japan, Hong-Kong, South Korea and Vietnam.

#### Cases notified by the Member States

The Member States reported 1298 cases of irregularity affecting the EAGGF Guarantee Section, involving a total of ECU 248.3 million and 1001 cases affecting own resources, involving ECU 145.9 million. (these figures only cover cases reported by the member States and so do not necessarily include every case under investigation).

#### The Commission's investigations

The investigations launched by the Commission itself and those in which it was actively involved cannot claim to reflect the full scale of anti-fraud activity, most of which is carried out by the Member States. But they do show clearly that full-scale criminal networks are at work, exploiting the dismantling of internal borders and the differences of approach between national anti-fraud arrangements.

#### Funds available

The budget appropriations allocated for fraud prevention in 1994 total ECU 139.1 million (compared with ECU 133.2 million in 1993). The major part of these resources is used to finance measures in the Member States (training, remote sensing, computer systems, controls, etc.) The portion which goes to the Commission is relatively modest (ECU 2 million in 1993).

### 3. PECC's : SEMINAIRE DE REFLEXION

La Commission a discuté, dans le contexte des conclusions du Conseil Européen de Copenhague, d'une stratégie efficace devant conduire à l'adhésion à l'Union des pays du centre et de l'est de l'Europe. La Commission poursuivra son travail. Elle tiendra notamment un séminaire sur les relations avec la Russie et les Républiques de la CEI le 8 avril 1994.

### 4. GATT : PREPARATION OF MARRAKESH

At its meeting this week the Commission discussed different aspects in relation to the preparation of the Marrakesh meeting and the creation of the WTO :

#### A) Aspects sociaux

La Commission est arrivée à la conclusion que l'Union Européenne doit plaider lors de la réunion ministérielle du GATT au Marrakesh, pour l'inclusion du thème des questions sociales dans le programme des travaux de l'Organisation Mondiale du Commerce. Bien qu'aucune décision formelle à ce sujet ne soit envisagée à cette occasion, l'objectif devrait être de s'assurer d'un accord de principe sur la tenue de ce débat. Pour rassurer les PVD qui redoutent d'une protection rampante, les décisions futures éventuelles seront de l'avis de la Commission, basées sur une approche multilatérale et sur des critères objectifs.

Dans cette optique, la Commission a tenu à préciser qu'il faut éviter de cautionner à cette occasion toute forme de protectionnisme. Elle est opposée à la prise des mesures commerciales à l'égard des pays qui ne font que bénéficier d'un avantage comparatif, tel que le faible niveau des salaires ou des coûts de sécurité sociale.

La Commission estime néanmoins qu'il faut examiner également les moyens appropriés pour respecter la conformité et renforcer l'application des normes adoptées par le Bureau International du Travail.

#### B) Competition aspects

After the successful conclusion of the Uruguay Round, one must nevertheless realise that a true level playing field has not yet been established between the different trading partners at a worldwide level. Indeed, it is still very difficult to have access to the market of some countries mainly because discussions in the GATT have always focussed on public obstacles to trade and never on private restraints. However, these types of restraints also constitute very effective means to avoid competition from foreigners. It seems therefore appropriate to apply at the international level the two-track approach which has been followed in the Community. To reach such a goal, the establishment of common rules against restrictive practices is an important step but will effectively be enforced. The most radical way would be the creation of an international competition authority. A less audacious, but nevertheless effective, solution could be the adoption of the positive comity principle in multilateral agreements. According to this principle, a state is entitled to request another one to begin an investigation when an infringement to competition rules is supposed. This solution could be combined with the possibility of panels against the defaulting state. Because of the links existing with the work already done within the GATT, the new World Trade Organisation seems to be the most appropriate forum to create such rules and mechanisms.

\*\*\*\*\*  
NDLP - Nous publierons dans notre prochaine numéro (EU  
Review No 595) une lettre ouverte de Sir Leon BRITAN au  
sujet du "GATT et les PVD"  
\*\*\*\*\*

#### 5. SYSTEME DES PREFERENCES GENERALISEES ET AUTRES INSTRUMENTS DE COOPERATION 1995/2004

Lors de la réunion hebdomadaire de la Commission, M. MARIN a évoqué la nécessité d'une proposition pour l'application du système des préférences généralisées qui tienne compte d'une conception moderne du développement. Ceci implique nécessairement une graduation de ces préférences, permettant leur suppression lorsqu'elles ne sont pas nécessaires. M. MARIN a présenté les grandes orientations qui devraient présider à l'établissement du SPG.

La Commission a procédé à un échange de vues sur les orientations proposées par M. MARIN. Elle a noté qu'elle serait saisie, au début du mois de mai, d'une communication destinée au Conseil et au

Parlement européen sur le rôle du SPG et des autres instruments de coopération pour la période 1995/2004.

#### 6. ASSEMBLEE EUROPEENNE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES

La Commission a décidé la création d'une "Assemblée européenne des Sciences et des Technologies". Sur le modèle du National Research Council américain, ou du Japan Research Council japonais, cette instance d'avis et de conseil a pour mission d'assister la Commission dans la conception et la mise en oeuvre de la politique communautaire de recherche et de développement technologique.

L'Assemblée comprendra une centaine de personnalités de haut niveau, désignées sur base de propositions des différentes organisations actives en matière scientifique et technologique à l'échelle européenne.

La création de l'Assemblée avait été annoncée par la Commission dans le "Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi". En assurant entre la Commission d'une part, la communauté scientifique européenne et le monde industriel d'autre part, un contact direct, étroit et permanent, l'Assemblée permettra en effet de garantir que les activités communautaires de R & DT exercent sur l'économie et la société européennes l'impact positif qu'on attend d'elles.

L'Assemblée pourra assurer auprès de la Commission l'indispensable fonction de garant de la pertinence des choix scientifiques et technologiques effectués; de la qualité des recherches exécutées; de la prise en compte des évolutions les plus récentes des connaissances et des technologies, comme des besoins de l'économie et de la société.

La Commission sollicitera systématiquement l'avis de l'Assemblée sur un certain nombre de points: le contenu scientifique et technologique des programmes communautaires de recherche; les critères et les méthodes d'évaluation des propositions, etc. De sa propre initiative, l'Assemblée pourra également préparer des rapports et rendre des avis sur différents aspects de la politique de recherche de la Communauté ou de l'évolution de la science et de la technologie en Europe et dans le monde.

#### 7. ENERGIES RENOUVELABLES : CONFERENCE (MADRID, 16-18 MARS)

M. MATUTES a participé à la clôture de la conférence "Un plan d'action en vue de la mise au point de sources d'énergie renouvelables en Europe", qui a eu lieu à Madrid du 16 au 18 mars.

Dans la "Déclaration de Madrid", la conférence invite l'Union européenne et les institutions nationales, régionales et locales à promouvoir et à mettre en oeuvre le plan d'action qui propose de remplacer 15 % de l'énergie primaire par des sources d'énergie renouvelables d'ici à l'an 2010.

Les mesures concrètes proposées dans le plan d'action s'articulent autour des grandes lignes suivantes :

- aspect législatif et administratif;
- aspect fiscal et financier;
- aspect technologique;
- aspect formation et information.

Au cours du discours de clôture, M. MATUTES a rappelé qu'il était important d'achever le marché intérieur de l'énergie en tenant compte du défi posé par la concurrence, ce qui implique que les coûts énergétiques doivent se situer à un niveau raisonnable. Il a



REF : 4084031003 - 25-03-1994 20:23  
Distelfax autocall

P 10 / 26

- 10 -

également souligné qu'il était primordial de disposer de systèmes et de technologies énergétiques efficaces.

M. MATUTES a également mis l'accent sur la sécurité de l'approvisionnement en signalant la dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur. Il a par ailleurs fait référence au problème qui va se poser devant l'augmentation de la demande énergétique des pays dont l'économie commence à s'imposer sur le marché international, comme la Chine, les pays de l'Amérique latine et du Sud-Est asiatique.

Quant à l'environnement, il a rappelé que les pays en voie de développement manquent de systèmes énergétiques efficaces et de mesures de protection de l'environnement. Il incombe aux pays plus industrialisés, notamment à l'Union européenne, d'assumer une responsabilité internationale en matière de réduction des impacts négatifs sur l'environnement en général et du CO2 en particulier.

Le commissaire a également mis en exergue le rôle important que peuvent jouer les énergies renouvelables pour atteindre les objectifs politiques susmentionnés. Il a souligné l'utilité du plan d'action dans la mesure où il peut servir de référence et de document de base pour l'élaboration de mesures susceptibles de déboucher sur une charte européenne des énergies renouvelables.

Cette conférence a été organisée par la Commission et le Parlement européen ainsi que par le ministère espagnol de l'industrie et de l'énergie.

#### B. FYROM : LETTRE DU PRESIDENT DELORS

Le Président de la Commission a écrit au Premier ministre grec, Andreas PAFANDREOU, le 21 mars. Il lui dit dans cette lettre que l'invocation de l'article 224 par le gouvernement grec pour justifier l'embargo contre le FYROM dépasse les simples compétences de la Commission comme gardienne des Traités et que, dès lors, il est urgent que les ministres des Affaires étrangères en discutent et donnent leur appréciation dans le cadre de la Politique étrangère et de sécurité commune.

Le Président GLIGOROV a d'ailleurs envoyé une lettre au Président DELORS en attirant l'attention sur l'aggravation de la situation dans son pays suite à l'embargo grec et invitant l'Union à prendre des mesures appropriées.

#### 9. UKRAINE : PARTNERSHIP AGREEMENT

Mr Anatoliy ZLENKO, Ukrainian Minister for Foreign affairs and Sir Leon BRITTON and Mr VAN DEN BROEK have initialled a new Partnership and Cooperation Agreement between the European Union and the Ukraine.

The agreement has taken one year to negotiate, and marks the first global cooperation agreement with a country from the former Soviet Union. It provides a broad-ranging and stable framework for the development of political and economic relations between the European Union and the Ukraine, offering the prospect of a free trade zone in the future depending on the degree to which Ukraine advances towards a market economy. Coming on the eve of parliamentary elections, it sends a strong message of support for a democratic and independent Ukraine while stressing the importance the Union attaches to political and economic reform in view of its future relations with Ukraine.

REF : 4084031003 - 21-03-1994 - 23

P 11 / 26

Distelfax autocall

- 11 -

The Agreement covers the following areas in particular :

- Political dialogue;
- Trade in goods;
- Business and investment, including labour conditions and establishment and operation of companies;
- Cross-border supply of services;
- Payments and capital;
- Competition and Intellectual Property Protection;
- Economic cooperation.

Moreover, the agreement finally establishes an institutional framework for future cooperation including a Cooperation Council that shall meet at ministerial level once a year, as well as a Parliamentary Cooperation Committee.

#### TACIS activities in Ukraine

TACIS has provided nearly ECU 120 million to Ukraine between 1991 and 1993.

TACIS funds have been used to found partnerships and links which allow western experience to be combined with local skills and potential. These partnerships are created by experts drawn from a wide variety of non-commercial bodies and private companies in the European Union.

Working in close cooperation with the Ukrainian government, TACIS has identified the most important areas where reforms are needed. These are the restructuring and privatisation of state enterprises, fostering the development of the private sector, developing modern transport, energy and communications networks, developing human resources and improving the safety of nuclear facilities.

In all, nearly 90 projects have been launched in the Ukraine since 1991. In addition, the Ukraine has benefited from a multi-country environment programme which focuses on Black Sea.

The projects concern :

- Energy;
- Nuclear safety;
- Environment;
- Food distribution;
- Transport;
- Military conversion;
- Financial services;
- Public administration.

#### 10. SLOVENIA : STATISTICS AGREEMENT

The statistical office of the Republic of Slovenia has signed an agreement with EUROSTAT aimed at developing a statistical system in Slovenia that provides reliable, impartial, timely, comparable and relevant statistics - a necessary ingredient for Slovenia's fledgling democracy.

The ceremony on 21 March was attended by Mr Marc JANSSENS, the EU Ambassador to Slovenia. EUROSTAT was represented by Mr Alain CHANTRAINE, Head of International Relations.

The accord follows the agreement on statistical cooperation signed on 17 January between EUROSTAT and seven Eastern and Central European countries including Slovenia. It builds on that and aims to assist Slovenia to develop a statistical system in tune with the rest of Europe and with Slovenia's specific needs.

Distelfax autocall

- 12 -

It will include

- providing Slovenia with statistical methodology and guidance on EC statistical laws;
- providing a technical assistance programme including training courses, seminars, pilot surveys, study visits, etc.;
- providing support for publications and other activities including the exchange of statistical information.

#### 11. CHYPRE VISITE DE M. VAN DEN BROEK (24-25 MARS)

M. van den BROEK a effectué sa première visite dans l'île. Il a été reçu par le Président, M. CLERIDES, et par le Ministre des Affaires étrangères, M. MICHAELIDES.

Les entretiens ont porté sur la situation sérieuse provoquée par l'échec des négociations conduite par M. CLARK pour les Nations unies, en vue de mettre en oeuvre les Confidence Building Measures (CBM's), acceptées en principe par les leaders des deux Communautés. M. Van den BROEK a expliqué l'espoir que M. DENKTASH revienne sur ses objections avant la fin mars, échéance fixée par M. GHALI.

M. van den BROEK, accompagné de l'Observateur Européen, M. ABOU, a été informé de tous les détails de la négociation et des obstacles à un accord par M. FEISSEL, Représentant spécial du Secrétaire Général à Nicosie.

M. van den BROEK a également discuté avec le gouvernement chypriote les moyens d'approfondir et d'élargir la coopération avec Chypre, les deux prochaines échéances étant le Conseil d'Association, le 18 avril à Luxembourg, et le réexamen de la demande d'adhésion de Chypre par le Conseil de l'Union au début 1995.

#### 12. SOUTH AFRICA : VISIT OF TEC

The Transition Executive Council (TEC), Subcouncil of Foreign Affairs, visited the Commission on 22 March and had meetings with Mr van den BROEK, Vice President MARIN and Sir Leon BRITAN.

The main points raised were the present political situation in South Africa, the forthcoming election and the future relationship being established between the European Union and South Africa. The discussion on future relations concentrated on issues like trade, development, economic cooperation and political dialogue, and represented a useful preparation for the General Affairs Council meeting of 18 April which includes South Africa on the agenda.

#### 13. INDIA : DEVELOPMENT OF NATURAL RESOURCES

The Commission has committed Ecu 14.0 million to a project in support of the development of natural resources in Gujarat, in rural India. The Union will co-finance the Ecu 18.8 million project with the Aga Khan Foundation (United Kingdom).

The project is aimed at poverty alleviation in areas where excessive population pressure and over stocking has led to severe degradation of the natural resources and much seasonal migration among the rural population. Using these means, the project will help to conserve water and soil, restock forests, raise farm productivity and household incomes, and stimulate savings and investment among the villagers.

Distelfax autocall

- 13 -

14. AIDES HUMANITAIRES : PEROU, HAITI, TCHERNOBYL - LIBERIA - SOUDAN  
- ALBANIE

La Commission a décidé les aides humanitaires suivantes :

- PEROU : 500.000 ECU en vue de secourir les populations sinistrées par les inondations
- HAITI : 850.000 ECU dont 500.000 ECU serviront à l'achat de carburant humanitaire et 350.000 ECU aideront à mettre en oeuvre un programme urgent de vaccination contre la rougeole (3 millions d'enfants menacés).
- TCHERNOBYL : 1,3 millions d'ECU en faveur des victimes de l'accident nucléaire de Tchernobyl.
- LIBERIA : 990.000 ECU en vue de la mise en oeuvre d'un projet médical en faveur de la population de la région sous contrôle de l'IGNU.
- SOUDAN :
  - 1 MECU destiné à rencontrer les besoins urgents dans le cadre du programme de rapatriement des réfugiés érythréens du Soudan;
  - 177.000 ECU pour financer le transport de l'aide humanitaire entre le Kenya et les provinces Bahr et Ghazal et le Haut Nil du Soudan.
- ALBANIE : 175.000 ECU, de nature médicale, en faveur de la population de l'Albanie.

15. PREVISIONS

Les points suivants figurent au au projet de l'ordre du jour de la prochaine réunion hebdomadaire de la Commission qui aura lieu à Bruxelles le mardi 29 mars 1994 :

- Rapport sur l'utilisation de grands filets maillants dérivants au sein de la politique commune de la pêche;
- Dérégulation autorisant l'utilisation par certains navires de filets maillants dérivants - débat d'orientation;
- Livre vert sur la politique audiovisuelle;
- Organisation de la Conférence européenne de l'audiovisuel;
- Qualité écologique des eaux;
- Accès des transporteurs communautaires aux liaisons aériennes intracommunautaires;
- Orientations pour le développement du réseau transeuropéen de transport;
- Plan d'action de lutte contre le cancer (1995-1999) et communication de la Commission concernant la lutte contre le cancer dans le cadre d'actions en matière de santé publique;
- Conclusion d'un quatrième protocole financier entre la Communauté et Chypre;
- Conclusion d'un quatrième protocole financier entre la Communauté et Malte;
- Décision du Conseil concernant l'octroi d'une aide macro-financière à la Moldavie;
- Décision du Conseil concernant l'octroi d'une nouvelle aide macro-financière à l'Albanie.

Distelfax autocall

- 14 -

Les rencontres suivantes sont prévues :

- MM. DELORS reçoit MM. DRNOUSEK et PETERLE, Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de Slovaquie (29 mars);
  - MM. CHRISTOPHERSEN et BRITTAN reçoivent le Président de la BERD, M. Jacques de LAROSIERE (29 mars).
- Par ailleurs, le déplacement suivant est prévu :
- Il y aura une visite officielle de M. van den BROEK à Malte où il rencontrera le Président Dr Censu TABONE, le Premier Ministre, Dr. Fenech ADAMI ainsi que d'autres membres du Gouvernement (29 mars).

La Commission participe aux conférences et manifestations suivantes :

Conférences "Car Free Cities" (Amsterdam, 24-25 March) and "Sustainable Cities" (Aalborg, 24-27 May)

With the Green Paper on the Urban Environment and the Fifth Environmental Action Programme, the Commission over the past years has actively sought cooperation with actors at the local and regional level.

Under the auspices of the European Commission, two Conferences will respectively be held in Amsterdam (24-25 March) and in Aalborg (24-27 May).

The aim of the first Conference is to start up a network throughout Europe which will give local authorities a chance to learn from each other in restraining car traffic. The programme will show the different problems cities face and the array of policies adopted.

The main goals of the Aalborg Conference are :

- to bring together a forum of interested and involved actors to exchange information and experience, and to discuss examples of good environmental practice;
- to present, discuss and evaluate the draft of the First Annual Sustainable Cities Report by the Commission's Urban Environment Expert Group;
- to discuss and adopt the European Charter on Sustainable Cities and Towns and to launch the European Network of Sustainable Cities and Towns.

Synergy-Programme : energy seminars for experts from Eastern countries

Under SYNERGY, the Commission's International Energy Co-operation programme, two seminars (24-25 March and 7-8 April) will be held on EU energy policy at La Hulpe near Brussels.

These two seminars will together address around 160 experts and local officials (decision makers, policy makers, administrators) in the energy field working in Eastern countries, giving them a unique opportunity to exchange opinions and views.

The first seminar will cover specifically Central and Eastern Europe and the second will concentrate on the CIS countries.

Issues such as EU energy policy and prospects, the European Energy Charter, the PHARE, TACIS and THERMIE programmes, energy co-operation with Eastern Europe will be covered. Impact on the environment and the Internal Energy Market will also form part of the discussions.

### 7ème Salon européen de l'Etudiant

Le Salon européen de l'Etudiant se déroule actuellement à Bruxelles jusqu'au 26 mars. C'est l'une des principales "foires aux études" visant à informer les jeunes sur l'enseignement supérieur au niveau européen.

La Commission y participe avec un stand d'exposition qui permet aux visiteurs d'obtenir de l'information sur la panoplie d'actions qui ont déjà permis à quelques 250.000 étudiants de poursuivre une partie de leur éducation et de leur formation à l'étranger.

Le Salon 1994 constitue l'occasion privilégiée de présenter les nouveaux programmes proposés par la Commission pour la période 1995-1999 dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse : SOCRATES, LEONARDO et JEUNESSE POUR L'EUROPE III. C'est également l'occasion de présenter les programmes de recherche et développement technologique de l'Union.

## II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

### 1. CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" : DECLARATIONS DES PRESIDENTS DU CONSEIL ET DE LA COMMISSION (22 MARS)

Au terme de la réunion du Conseil consacrée exclusivement aux problèmes institutionnels en relation avec l'élargissement, le Président du Conseil, M. PANGALOS, a déclaré :

"Nous n'avons pu trouver d'accord sur le mode de prise de décision. La situation est plus ou moins ce qu'elle était il y a une semaine : dix Etats membres et la Commission sont convaincus qu'il faut - en application des conclusions du Conseil Européen de Lisbonne et du mandat de négociations d'élargissement - qu'il y ait un ajustement arithmétique de la majorité qualifiée qui prenne en considération le fait que la majorité qualifiée a toujours été de 70% et la minorité de blocage de 30 %. Il faut conserver ce principe.

Deux Etats membres (EN+ES) insistent que, dans certains cas, la minorité soit de 23 voix.

Lors de notre dernière rencontre, nous avons fait une proposition de compromis pour prendre en considération la sensibilité de ces deux pays ; le principe général restait à 27 voix; dans certains cas lorsque la minorité est entre 23 et 27 voix - on recherchait une solution acceptable. Nous ne considérons pas que cet engagement puisse être contraignant, il ne faut pas qu'il y ait de distinction entre grands et petits pays, enfin il faudrait prévoir un délai limite sous peine d'institutionnaliser le compromis de Luxembourg sous une forme modérée.

Nous avons réfléchi, échangé nos points de vue. Les deux pays campent sur leurs positions. Cela pose un problème pour les nouveaux pays candidats et le Parlement Européen lui-même ne l'acceptera pas.

Un groupe de travail (des représentants de la Troïka, du Royaume Uni et de l'Espagne) continuera de travailler ce soir. Nous allons devoir par nécessité en parler à Ioannina (Conseil informel "Affaires générales") les 26-27 mars prochains. La présidence le regrette car elle avait prévu de parler de questions de politique étrangère (Moyen-Orient, ex-Yougoslavie, Russie). Il faudra rediscuter de cela. Nous comprenons que l'opinion publique des Etats membres tout comme l'opinion publique des quatre pays candidats soient impatientes.

Au cours du déjeuner, nous avons eu un échange de vues sur l'emprisonnement de parlementaires kurdes en Turquie. Nous avons manifesté notre inquiétude face à cette évolution. Les directeurs politiques se pencheront sur ce sujet à partir de trois orientations :

- l'Union Européenne est contre l'utilisation du terrorisme pour résoudre des problèmes politiques,
- elle décourage les efforts de séparatisme et la création d'entités étatiques spécifiques,
- elle veut faire appliquer les règles qui régissent la vie politique et protéger les droits de l'homme".

Le Président DELORS a commencé par appuyer les propos de M PANGALOS sur la Turquie :

"Les conditions dans lesquelles les députés du DEP ont été arrêtés ne sont pas claires".

Sur la question institutionnelle, après avoir souligné "les efforts de la présidence grecque pour que l'Union Européenne ne donne pas ce mauvais visage" vis-à-vis des opinions publiques et avant les referenda de ratification, le président de la Commission a souligné quatre points :

1. Au Conseil Européen de Lisbonne, la Commission avait remis un rapport. Elle y disait notamment : "Les non-membres souhaitent adhérer à la Communauté en raison de l'attrait qu'elle exerce de par son efficacité. Il serait donc erroné de procéder à un élargissement qui entamerait cette dernière". Le Beneix avait aussi remis un memorandum sur ce thème.  
Malgré cela, le Conseil Européen a donné priorité à l'élargissement dans le cadre actuel du Traité. C'est ce qui a été fait depuis lors. Lorsque le Conseil a fixé à 21 le nombre de Commissaires, je n'ai rien dit car c'était dans l'esprit du Conseil Européen. Pourtant je pourrais vous démontrer que cela rendra la vie impossible. Sur la minorité de blocage - qui a toujours été fixée à 30 % - ce ne sont pas les dix qui demandent un changement du Traité, ce sont les deux.
2. L'histoire de la Communauté montre que, chaque fois que l'on a passé un mauvais compromis, on l'a payé de plusieurs années de léthargie. Ca a été le cas après le pseudo compromis de Luxembourg. Il n'y a pas eu de vote pendant des années au Conseil et il a fallu l'Acte Unique pour que la majorité qualifiée devienne la règle.
3. J'ai été président du Conseil. Chaque fois que nous espérions avoir une assise plus large pour une décision, je retardais le vote. Si on veut aller au-delà des pratiques actuelles, les rendre contraignantes, c'est qu'il y a des arrière-pensées. Ce qui est visé, ce sont deux décisions : les prix agricoles et la mise en oeuvre de la réforme de la PAC et le budget communautaire. Or, si l'on ne relève pas le budget, on ne pourra respecter les engagements pris à Edimbourg.
4. Je ne pourrais personnellement cautionner un mauvais compromis qui amènerait des années de stagnation de l'Union Européenne.

Dans les réponses aux questions, M. DELORS a précisé : "Je ne saurais personnellement cautionner aucune formule qui modifierait implicitement le Traité ou les pratiques actuelles au Conseil".

Distelfax autocall

- 17 -

M. PANGALOS a affirmé : "Les dix ne se sont pas durcis. Ils ont exprimé clairement leur position dans la ligne de Lisbonne. Nous utiliserons la semaine pour trouver une solution politique".

M. DELORS, après avoir expliqué la différence entre l'Espagne qui accepte le principe des 27 voix moyennant un traitement particulier quant une minorité de 23 voix est composée de 3 Etats membres, et les Britanniques qui demandent des engagements contraignants pour des discussions sans limite, a précisé : "Si la crainte espagnole est un déséquilibre Nord-Sud, je ne vois pas en quoi ses intérêts seraient menacés. Quand à la cohésion, toutes les mesures ont été prises. En revanche, on risque, devant cette intransigeance, d'avoir des ressources propres qui ne soient pas ratifiées en temps utile".

## 2. CONSEIL "ECOFIN" (21 MARS)

### Convergence Programme of Denmark

The Council examined the convergence programme of Denmark 1994-2000 and welcomed, in particular, the Danish government's commitment to achieving the programme's targets as indicated by the fact that the convergence programme has already been discussed by the Danish parliament.

The Council applauded the aim of the Danish authorities to fulfil the convergence criteria outlined in the Treaty on European Union in 1996, although Denmark is not formally committed to participating in stage III of EMU. It took note of the fact that the programme, which contains measures for improving medium-term economic growth and for fiscal consolidation, is based on the Danish economic recovery plan which was adopted in May of 1993 in accordance with the Edinburgh growth initiative.

The Council raised questions on some elements of this programme, in particular, the slightly optimistic assumptions regarding the revival of private sector expenditure in Denmark. These assumptions play an important role in the achievement of the programme's main targets, which include a reduction in unemployment and a reduction in the fiscal deficit following an initial temporary loosening. In this context, the Council urged the Danish authorities to be vigilant in their monitoring of the implementation of the programme and, in particular, to prepare contingency measures buttressing the budgetary position to be put into effect, should any slippage become evident.

### Rapport de la Cour des comptes pour 1992

Le Conseil a entendu un exposé de M. André MIDDELHOEK, Président de la Cour des Comptes, présentant les points saillants du rapport annuel de la Cour sur l'exécution du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992.

Dans son exposé, le Président de la Cour a insisté notamment sur certains aspects de la gestion de la politique agricole commune, des Fonds structurels et de l'aide financière aux pays tiers. Il a également souligné un certain nombre de problèmes majeurs concernant le contrôle des activités financières de la Communauté, au niveau à la fois des instances responsables communautaires et nationales.

En conclusion, le Conseil a adopté la recommandation à adresser au Parlement européen en vue de la décharge à donner à la Commission sur l'exécution du budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1992.



#### Lutte contre la fraude

Le Conseil a entendu un exposé de M. SCHMIDHUBER sur les grandes lignes de la communication que la Commission a adoptée le 23 mars concernant l'amélioration de la protection juridique des intérêts financiers de la Communauté.

#### Discipline budgétaire

Suite aux progrès réalisés le 15 mars sur le texte de la décision relative à la discipline budgétaire et notamment son article 10 qui concerne les modalités pour traiter le coût budgétaire induit par les réalignements monétaires, le Conseil a réglé les dernières questions encore pendantes à ce sujet, à savoir la durée d'application de l'article 10 - jusqu'à l'exercice budgétaire 1997 inclus - et une déclaration concernant l'ajustement de la ligne directrice agricole suite à l'élargissement.

Dans ces circonstances, le Conseil a adopté formellement, le 22 mars, son orientation commune et l'a transmise au Parlement européen en vue de la concertation avec celui-ci dans les plus brefs délais.

#### Assistance financière à la Bulgarie

Le Conseil a marqué son accord de principe sur une assistance financière en faveur de la Bulgarie pouvant aller jusqu'à 110 MECUS, sous réserve de l'approbation du nouvel accord de confirmation (stand-by arrangement) entre ce pays et le FMI portant sur le programme économique bulgare pour 1994. Il a noté l'intention de la Commission de lui présenter une proposition visant le relèvement de 40 MECUS dudit montant.

#### Fiscalité des entreprises : retenue à la source sur les intérêts et les redevances

Le Conseil a pris note d'un appel de Mme SCRIVENER, soulignant l'urgence pour les entreprises que la proposition relative à la retenue à la source applicable aux paiements d'intérêts et de redevances entre sociétés mères et filiales d'Etats membres différents soit approuvée. Le Président s'est engagé à tout mettre en oeuvre pour que cette proposition soit adoptée par le Conseil avant la fin du mois de juin.

Mme SCRIVENER a très clairement averti les ministres des finances de son intention de proposer à la Commission le retrait de cette proposition de directive du Conseil. "Cette absence de décision est extrêmement mauvaise pour le moral des entreprises; il est nécessaire de parvenir à une solution pour leur plus grand bien", a-t-elle déclaré.

#### Fiscalité des travailleurs non-résidents

Mme SCRIVENER a attiré l'attention du Conseil sur la récente recommandation de la Commission en matière d'imposition des non-résidents (voir EU-REVIEW no 582 du 22 décembre 1993 point I.6). Elle a invité les Etats membres à donner suite à cette recommandation moyennant des mesures nationales.

Sur la méthode, Mme SCRIVENER a précisé que, dans un souci de rapidité et d'efficacité, la Commission a présenté une recommandation. Il s'agit là d'une nouvelle méthode d'application du principe de subsidiarité. Au début de l'année prochaine, la Commission procédera à une évaluation des mesures prises au plan

national pour mettre en oeuvre les dispositions proposées dans la recommandation. Si des progrès ne sont pas enregistrés d'ici là, la Commission devra engager d'autres actions, par exemple, d'ordre contentieux, pour assurer le respect du principe de non discrimination.

#### Fiscalité de l'épargne (aspects internationaux)

Les ministres des finances ont écouté le rapport de Mme SCRIVENER sur ses premiers contacts avec des pays tiers au sujet d'une solution communautaire à la question de la taxation des revenus de l'épargne.

Ce rapport intérimaire s'inscrit dans l'étude demandée par le Conseil à la Commission pour le mois de juin sur les principes généraux de la fiscalité de l'épargne et la problématique des pays tiers à l'égard desquels les risques de délocalisation de l'épargne sont les plus aigus.

Mme SCRIVENER a précisé que ses contacts avec les ministres des finances de l'Autriche, la Finlande et la Suisse avaient un caractère exploratoire et qu'il ne s'agissait pas de négociations ni même de discussions sur la base d'un mandat du Conseil car il n'existe pas de consensus au sein du Conseil à ce sujet.

Mme SCRIVENER procédera à de nouveaux contacts dans les semaines qui suivent, en priorité avec les pays de l'élargissement - la Suède et la Norvège - puis avec certains pays de l'Europe centrale et orientale et des grands partenaires économiques, dans le cadre de l'OCDE.

Toutes les informations sur ces différents régimes de la taxation de l'épargne et l'appréciation de ces pays sur l'éventualité d'une solution internationale seront contenues dans l'étude finale que le Conseil a demandée à la Commission pour le mois de juin.

#### Redevance envisagée par les autorités américaines à charge des banques étrangères

Le Conseil et la Commission sont convenus de faire une démarche conjointe auprès des autorités américaines, tant gouvernementales que parlementaires, pour faire part des préoccupations que leur cause le projet du Congrès des Etats-Unis de forcer la Réserve fédérale américaine à percevoir une redevance à charge des seules banques étrangères.

Cette redevance, qui serait due pour le contrôle spécifique qu'exercera la Réserve fédérale sur les banques étrangères, viendrait s'ajouter à celles que ces mêmes banques paient déjà à leur contrôleur habituel dans leurs Etats d'origine.

Les Etats membres et la Commission estiment que cette initiative contrevient aux principes de l'égalité de traitement et du traitement national réservé jusqu'ici aux banques étrangères aux Etats-Unis. Elle contrevient également au principe du "standstill" adopté dans le cadre de l'OCDE et préjuge de l'esprit dans lequel sont appelées à se dérouler les négociations à Genève dans le cadre de l'Uruguay Round notamment en ce qui concerne la libéralisation des services financiers.

#### 3. CONSEIL "RECHERCHE" (BRUXELLES, 21 MARS)

Le Conseil a poursuivi la session commencée le 4 mars concernant les amendements proposés par le Parlement européen au sujet du 4ème programme-cadre de la Communauté européenne pour des actions de recherche, de développement technologique et de démonstration (1994-

Distelfax autocal

- 20 -

1998) afin de préparer la deuxième réunion du Comité de Conciliation (article 189 B) qui a eu lieu l'après-midi du même jour.

À l'issue de la conciliation, le Conseil et le Parlement ont approuvé un projet commun, qui, établit les éléments suivants :

- le montant global maximal de la participation financière aux deux programmes-cadres (CE et EURATOM) a été porté de 12 à 12,3 milliards d'Ecus (dont 11.046 MECUS pour le programme-cadre CE et 1.254 MECUS pour la partie EURATOM). Le montant indicatif pour la période 1994-1996 sera de 5 472 MECUS et celui pour la période 1997-1998 de 5 574 MECUS. Une majoration de 700 MECUS sera éventuellement décidée au plus tard le 30 juin 1996.
- la répartition de l'augmentation de 300 MECUS qui vient d'être décidée pour le montant global sera de 50 % pour les programmes spécifiques, de 40 % pour la coopération internationale et de 10 % pour la diffusion et la valorisation des résultats.
- le Centre commun de recherche dont le budget global pour les deux programmes-cadres a été porté à 900 MECUS (dont 600 MECUS pour le budget de fonctionnement du CCR), par rapport aux 875 MECUS prévus dans les conclusions adoptées par le Conseil le 14 janvier 1994. Le supplément sera intégralement affecté au programme-cadre CE. La part des activités du CCR devant passer sous le régime concurrentiel dans le programme-cadre CE a été portée à 22 % par rapport aux 24 % prévus dans les susmentionnées conclusions du Conseil.

Il est rappelé que le Parlement européen devra s'exprimer, à la majorité absolue des suffrages, sur le projet commun approuvé par le Comité de Conciliation, lors de sa session plénière du mois d'avril 1994.

#### 4. "JUSTICE AND HOME AFFAIRS" COUNCIL (23 MARCH)

This was the second meeting of the Council following the coming into effect of the Treaty on European Union.

The agenda for the meeting covered a broad range of subjects relevant to Title VI of the Treaty - immigration and asylum, police cooperation, judicial cooperation. Discussion focussed on the following matters :

##### Immigration and asylum

Mr FLYNN made a presentation to the Council on the Commission's Communication on Immigration and Asylum Policies for a first exchange of views on the different ideas it contains. The Commission's initiative in bringing forward the Communication was welcomed by the Council which saw it as a useful basis on which to take forward the question of developing a strategy on immigration and asylum which will meet the Union's long term needs and provide the type of comprehensive response which these issues require.

Ministers agreed to return to the issue for a further debate at a forthcoming Informal Meeting of the Council to be held on May 6/7.

##### European information system

The Council received a report on the current state of play in relation to the drawing up of a European Information System (which will be an important compensatory measure in the context of the removal of internal frontier controls)

Mr FLYNN intervened to stress the importance of achieving progress on this matter because it will underpin the revised External Borders Convention tabled by the Commission.

#### Interception of communications

The Council decided to consult their colleagues in the Telecommunications Council concerning the implications which new technology could have for legally authorised interception of communications.

#### Europol

The Council postponed the consideration of the nominations for the posts at Director and Deputy Director (2) level in the Europol Drugs Unit located in The Hague.

#### Combatting terrorism

Before the Council was a report on operational cooperation in combatting terrorism which had been requested at its meeting in November. This report recognised that cooperation in this field is operating well and to the general satisfaction of all concerned.

#### Extradition

The Council considered an interim report on the work being carried forward in the area of extradition as a result of the Declaration adopted by Ministers at their Informal Meeting in Limelette in September 1993. This was followed by an exchange of views on two issues relevant to this work - the issue of the political offence exception and the question of extradition of own nationals.

#### 5. CONSEIL "TRANSPORT/ENVIRONNEMENT" (24 MARS)

Comme prévu à l'ordre du jour, la Commission a présenté son rapport intérimaire sur les mesures prises en matière de sécurité maritime.

M. MATUTES a souligné que la Commission avait répondu à l'appel avec célérité et que depuis l'adoption du Programme d'Action en juin 93 par le Conseil, la Commission avait déjà pris cinq mesures concrètes concernant

- la formation minimale des gens de mer,
- les normes minimales pour les sociétés de classification,
- le calcul du tonnage des pétroliers ayant des citernes de ballast séparées,
- la création d'un système intégral de notification des navires transportant des marchandises dangereuses,
- le contrôle des navires par l'Etat du port.

La majorité des délégations a félicité la Commission pour son action mais d'autres ont au contraire estimé qu'elle n'avait pas fait assez et qu'il fallait qu'elle "précise mieux ses idées" et soit "plus dynamique" dans la proposition de mesures concrètes. M. MATUTES a retorque, en montrant son étonnement, que la Commission avait été tenue à l'écart pendant de nombreuses années et qu'on ne pouvait pas lui faire des reproches maintenant. En tout état de cause, c'est actuellement au Conseil d'aller de l'avant et de montrer son engagement en adoptant et en appliquant les mesures déjà proposées par la Commission.

Distelfax autocall

- 22 -

"Nous devons nous montrer actifs et pas réactifs" a-t-il dit, considérant qu'on ne pouvait pas donner l'impression à l'opinion publique que les mesures concrètes pour améliorer la sécurité maritime n'étaient prises que suite à des accidents ou à des catastrophes.

La Commission a ensuite entamé une discussion sur certains points laissés en suspens dans son projet de conclusions, à savoir :

- l'action dans le cadre de l'OMI en faveur de la notification et du routage obligatoire pour les navires transitant dans les eaux côtières;
- le système de responsabilité civile pour le transport par mer de substances dangereuses ou nocives;
- le registre Euros.

Les trois points ont pu être résolus à la satisfaction de toutes les parties. Le Conseil a demandé à la Commission de "présenter aussitôt que possible une étude sur la responsabilité civile des propriétaires de changements dangereux utilisant des navires sous normes".

Quant à EUROS, le Conseil a demandé à la Commission d'encourager tous les travaux tendant à introduire un registre communautaire avec des normes de sécurité élevées et des conditions compétitives pour les navires.

Le Conseil s'est donné rendez-vous pour arriver à des positions communes sur les propositions de la Commission, lors du prochain Conseil les 13/14 juin 1994 (Luxembourg).

#### 6. CONSEIL "ENVIRONNEMENT" (25 MARS)

##### Exportation des déchets dangereux

Le Conseil "Environnement" a examiné les modifications à apporter à la Convention de Bâle sur le transfert des déchets dangereux. Ce point n'était pas inscrit à l'ordre du jour, mais son examen a été rendu nécessaire en raison de la réunion simultanée des membres de la Convention de Bâle à Genève. En effet dans la perspective de cette réunion des parties contractantes de la Convention de Bâle, le COREPER avait adopté au cours de la semaine, sur proposition de la Commission, une position de négociation communautaire qui prévoyait la possibilité d'exportation de déchets dangereux récupérables vers les pays tiers en voie de développement seulement si les pays importateurs en faisaient la demande formelle. Cette position commune avait été suggérée car les Etats membres ne pouvaient dégager une majorité qualifiée sur une proposition d'interdiction totale d'exportation de déchets dangereux. Or le Conseil a été informé, durant sa session, que certains Etats membres avaient modifié leur position commune qu'ils avaient adoptée en début de semaine. Comme les membres de la Convention étaient sur le point de voter une proposition de modification de la Convention et qu'il n'y avait plus de position communautaire sur un élément qui dépend d'une compétence communautaire propre (Articles 130 s et 113), il était nécessaire que le Conseil essaie de s'accorder sur une nouvelle position commune.

Après de longs débats, le Conseil a été en mesure de décider une position commune de négociation qui prévoit une interdiction totale des exportations de déchets dangereux récupérables. Cette interdiction pourrait entrer en vigueur le 31 décembre 1997. Dans

l'intervalle, les exportations vers les pays hors OCDE ne pourront se faire qu'avec l'accord formel des pays importateurs et des procédures de contrôle seront mises en place.

#### Divers

Le Conseil a également été en mesure d'adopter des positions communes sur :

- les émissions polluantes dans l'atmosphère des grandes installations de combustion;
- la limitation des émissions sonores des engins de terrassement;
- le développement d'un programme quadriennal de statistiques officielles sur l'environnement.

Il faut signaler sur ce dernier point que le Comité de réglementation adopté par le Conseil est de type 3 A, structure que le Conseil a refusé systématiquement depuis fort longtemps dans le domaine de l'environnement.

#### 7. DECLARATIONS PESC

Les délégations auront déjà reçu les textes des déclarations sur :

- la situation en AFGHANISTAN (17 mars);
- le retrait des troupes russes des PAYS BALTES (18 mars);
- l'installation of the LIBERIA NATIONAL TRANSITIONAL GOVERNMENT (21 mars);
- le LIBERIA (22 mars);
- le TOGO (23 mars);
- les élections en MOLDAVIE (24 mars);
- la situation au BURUNDI (25 mars).

#### 8. PREVISIONS

Les points suivants figurent aux projets de l'ordre du jour des réunions du Conseil au cours de la semaine prochaine :

##### Conseil "AGRICULTURE" (29 mars)

- Fixation des prix des produits agricoles et certaines mesures connexes (1994-1995);
- Quotas laitiers :
  - ... situation du marché dans le secteur du lait et des produits laitiers;
  - ... régime des quotas laitiers pour la Grèce, l'Espagne et l'Italie;
- Mesures particulières en faveur des producteurs touchés par la sécheresse 1992/93 au Portugal;
- Contingents tarifaires communautaires dans le cadre d'engagements contractés par la Communauté vis-à-vis du GATT;
- Restitutions applicables à certains produits agricoles exportés sous forme de marchandises ne relevant pas de l'Annexe II du Traité;
- Paiement aux producteurs de lait d'une indemnité pour la réduction des quantités de référence;
- (évent.) Programme relatifs aux mesures d'accompagnement de la réforme de la PAC.

##### Informelle "AFFAIRES GENERALES" (Ioannina, 26-27 mars)

- Moyen-Orient;
- Ex-Yougoslavie;
- Afrique du Sud;
- Affaires institutionnelles (élargissement)

REF : 4084031003 - 25-03-1994 20: 23

P 24 / 26

Distelfox autocall

- 24 -

Conseil "SANTÉ" (30 mars)

- Mesures complémentaires de prévention contre le risque de transmission de la BSE à l'homme.

III. PARLEMENT EUROPEEN1. SESSION EXTRAORDINAIRE : MARS II

Le point fort de cette session a été le débat sur l'élargissement, dominé par le problème de la nouvelle minorité de blocage au Conseil après l'adhésion de nouveaux Etats membres.

Les autres débats ont porté principalement sur les négociations du GATT, sur le rapport économique annuel de la Commission, et sur les orientations budgétaires pour 1995.

Communication de la Commission sur des questions politiques urgentes et d'importance majeure

La communication de la Commission a porté sur le problème du désaccord relatif à la minorité de blocage au Conseil. M. van den BROEK, au nom de la Commission, a exprimé sa préoccupation face à cette situation qui risque de remettre en cause les accords d'élargissement, alors que les négociations avec les quatre pays candidats, y compris avec la Norvège, ont pu aboutir.

Il a fait part des efforts de la Commission pour aider à résoudre cette crise.

Plusieurs parlementaires (Mme GREEN, PSE - M. LANGES, PPE - M. GALLAND, LDR) sont intervenus vigoureusement au nom de leurs groupes pour dénoncer l'incapacité du Conseil à trouver une solution et pour réaffirmer la fermeté de la position du Parlement qui n'acceptera aucun compromis visant à modifier la minorité de blocage. M. BOURLANGES (PPE/F) a estimé que cette crise confirmait qu'on ne pouvait pas traiter l'élargissement sans aborder les réformes institutionnelles. Il a déploré, de même que d'autres députés, l'absence du Conseil au débat. L'incident a été clos par l'arrivée de M. PANGALOS, qui a dit ne pas avoir été invité, contrairement à l'affirmation de Mme FONTAINE. Ce point sera vérifié par la présidence du Parlement.

M. van den BROEK a conclu en réaffirmant la volonté de la Commission de faire aboutir le processus d'élargissement. En réponse à des questions des parlementaires, il a également réaffirmé l'engagement de la Commission pour rendre les textes des traités avec les pays candidats disponibles dans toutes les langues avant la prochaine session d'avril afin que le Parlement puisse rendre son avis conforme.

Résultats des négociations du GATT

Sir Leon BRITAN, au nom de la Commission, a souligné les points les plus importants liés à l'aboutissement des négociations : l'accent mis sur le libre échange, l'adoption d'un système international de règlement des litiges, l'inclusion des services dans les accords multilatéraux, le renforcement institutionnel, avec la création de l'OMC, et l'importante diminution des droits de douane.

Après cette déclaration de la Commission, le débat a porté sur les rapports de M. STAUROU (PPE/G) et de M. SPENCER (PPE/UK), rédigés au nom de la commission des relations économiques extérieures.

Plusieurs parlementaires ont soulevé le problème des efforts demandés au pays en voie de développement, ainsi que le problème de la prise en compte de l'environnement et de la participation des ONG.

Sir Leon BRITTON a estimé que tous les efforts possibles avaient été faits en faveur des pays en voie de développement et en direction des ONG. Il a également assuré que les problèmes sociaux susceptibles d'être liés aux accords seraient abordés à Marrakesh. Les rapports STAVROU et SPENCER ont été adoptés à une large majorité.

Votes sur les rapports de la commission des affaires étrangères concernant la sécurité en Europe

Ces votes avaient été reportés lors de la session du 7 au 11 mars 1994. Les rapports BALFE (sur la CSCE), PENDERS (sur les relations entre l'Union européenne et les Etats Unis), FORD (sur le désarmement et la non prolifération) et HOLZFUSS (sur l'élargissement et la neutralité) ont été adoptés à une large majorité. Le rapport POETTERING (sur le développement de la PESG) a été adopté par 162 voix contre 128. Le rapport PRAG (sur l'évolution des relations Est-Ouest) a été rejeté par 30 voix contre 87.

Autres votes

- La proposition de résolution concernant le pacte de stabilité en Europe a été adoptée.
- La proposition de résolution sur le monopole d'exportation et d'importation d'énergies a été renvoyée en commission.

(Une sélection des résolutions les plus importantes sera transmis aux Délégations par INFO-NOTE).

2. TRAVAUX DES COMMISSIONS

\*\*\*\*\*  
NDLR : Nous reporterons sur les travaux des commissions dans le prochain numéro de l'EU-Review.  
\*\*\*\*\*

IV. BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

1. PRET A L'EGYPTE

Dans le cadre du IVème Protocole financier CE-Egypte, la BEI a accordé un prêt de 55 MEUCS à la "Egyptian Electricity Authority" (EEA) pour le renforcement du système de distribution d'électricité d'Alexandrie.

V. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. OECD : NEGOTIATIONS OF AN AGREEMENT ON SHIPBUILDING

Negotiations of an "agreement respecting normal competitive conditions in the commercial shipbuilding and repair industry" took place at the OECD headquarters from 14 to 18 March. At the end of a week of intense work - the common aim was to make best efforts to conclude - participants agreed to adjourn the meeting. In view of the very delicate character of this final phase of negotiations, the participants also agreed on a common presentation to be followed by



Distelfax autocall

- 26 -

all parties - Chairman, negotiators, OECD staff - in dealing with the press. That speaking brief is as follows:

"Substantial progress was registered in regard to key areas in the negotiations, including on indirect supports, injurious pricing, and export credits. In addition, agreement exists on the suppression of direct supports. It should, however, be noted that the negotiations cover the agreement as a whole and that, until such time as agreement is fully achieved, this progress must be regarded as provisional.

The session ended positively: the negotiators (European Commission, Japan, Korea, United States, Finland, Norway and Sweden), asked the Chairman, Ambassador SOHLMAN, to prepare a document to serve as a basis for concluding the negotiations. The negotiators intend to consider whether this document provides such a basis, which would allow the early resumption and conclusion of the negotiations possibly before the end of April, or as soon as possible thereafter".

## 2. FAO : VISITE DU DIRECTEUR GENERAL (25 FEVRIER)

Le nouveau Directeur Général de la FAO, M. Jacques DIOUF, élu à la tête de cette Organisation le 8 novembre 1993, a rendu visite à la Commission le 25 février à l'invitation de MM. DELORS, MARIN et STEICHEN.

M. DIOUF qui procède actuellement à une évaluation de la situation de cette Organisation, avant de définir son programme de travail qui sera présenté officiellement au Conseil extraordinaire de la FAO en juin prochain, a déjà rencontré plusieurs Institutions financières (notamment la Banque mondiale), ainsi que les autorités de plusieurs pays membres de la FAO (USA, FR, UK, NL, B) et s'efforce d'acquiescer idées et conseils à même d'apporter une contribution à un nouvel essor de la FAO.

L'entretien a porté essentiellement sur le thème de la sécurité alimentaire dans le monde et notamment en Afrique, continent considéré prioritaire par le nouveau Directeur Général, ainsi que sur la lutte contre les grands fléaux et les prédateurs (maladies animales, criquets pèlerins, ...) et son financement. La nécessité de disposer d'un fonds d'urgence permettant d'intervenir rapidement sans devoir attendre la contribution des Etats membres de la FAO a été avancée à cet égard. L'importance d'approfondir la coopération entre la Commission et la FAO sur le terrain a également été évoquée.

D.F. WILLIAMSON, SECRETAIRE GENERAL

